

Paris, le 7 mai 1979

8 mai 1979

du Conseil fédéral

Reprise des intérêts iraniens en République arabe d'Egypte

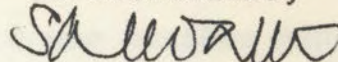
Département politique. Proposition du 7 mai 1979 (annexe)

Conformément à la proposition, il est *assumer la sauvegarde de*
ses intérêts en République arabe d'Egypte à la suite de la récente
Changement du Gouvernement d é c i d é : *reprendre ses relations diplo-*

La reprise du mandat de sauvegarde des intérêts iraniens en République arabe d'Egypte est approuvée.

Extrait du procès-verbal:
- EPD 10 pour exécution

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,



DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Paris, le 8 mai 1979

Extrait du procès-verbal
du Département politique
en 10 exemplaires pour exécution



s.o.841.Iran-Eg.01 -- SE/ha

Berne, le 7 mai 1979

DistribuéeAu Conseil fédéralReprise des intérêts iraniens
en République arabe d'Egypte

L'Iran nous demande aujourd'hui d'assumer la sauvegarde de ses intérêts en République arabe d'Egypte à la suite de la récente décision du Gouvernement de Téhéran de rompre ses relations diplomatiques avec l'Egypte.

Le Chargé d'affaires de l'Iran, en nous faisant part de cette demande, a insisté sur le caractère d'urgence que son pays attachait à la mise en oeuvre du mandat envisagé. Il va sans dire que l'acceptation d'un tel mandat reste soumise à la condition que le pays où il doit être exercé, en l'occurrence la République arabe d'Egypte, l'ait approuvé.

Nous soulignons à cette occasion que, d'une manière générale, la Suisse a intérêt à assumer des mandats de sauvegarde d'intérêts étrangers qui sont conformes à notre politique de neutralité.

Vu ce qui précède, le Département politique a l'honneur de

p r o p o s e r :

d'approuver la reprise du mandat de sauvegarde des intérêts iraniens en République arabe d'Egypte.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Pierre Aubert

Extrait du procès-verbal

au Département politique
en 10 exemplaires pour exécution